



Enfant a charge oui ou non

Par **piertot**, le **23/03/2010 à 14:34**

Bonjour, notre père est divorcé depuis plusieurs années de son deuxième mariage et nous avons eu un demi frère de 19 ans qui lui vit chez sa mère en Auvergne. Suite au décès de notre père celui-ci prétend qu'il est à sa charge et donc décide de garder tout l'héritage alors que nous sommes encore 3 enfants avant lui. ET IL VRAIMENT A SA CHARGE? A T'IL LE DROIT TOUT GARDER LES FRAIS D'OBSEQUES QU'IL A RECU DE LA SECURITE SOCIALE?

Par **chris_idv**, le **23/03/2010 à 17:34**

Bonjour, Si votre demi frère de 19 ans était effectivement à la charge de votre père alors la dernière déclaration de revenus de votre père doit le mentionner explicitement. Les frais d'obsèques servent à payer les obsèques. La question est donc: qui a payé les frais d'obsèques ? Cordialement,